

PARUTION ANNONCE LÉGALE
HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ
COMMUNE DE MASSIAC

HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ
Commune de Massiac

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
portant sur le projet de création
de la zone d'activités économiques
(ZAE) du Colombier – Massiac

Par arrêté du 9 avril 2018, la Présidente de Hautes Terres Communauté a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de création de la ZAE du Colombier.

Le dossier mis à l'enquête publique a fait l'objet d'un avis rendu par la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale en date du 14 Février 2018

Mr THOMAS, retraité de l'enseignement, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Massiac et au siège de Hautes Terres Communauté à Murat du 7 mai au 8 juin 2018, pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Massiac le 23 mai de 9h à 12h, le 8 juin de 14h à 17h et au siège de Hautes Terres Communauté le 15 mai de 14h à 15h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier. Les observations sur le projet pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairie de Massiac et au siège de Hautes Terres Communauté. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Massiac.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis à Hautes Terres Communauté.

Annonce légale reçue
le 6 avril 2018

Attestation délivrée
le 6 avril 2018

DATE(S) DE PARUTION

– Vendredi 20 avril 2018
– Vendredi 11 mai 2018

La Dépêche
D'Auvergne

IMPRIMERIE - JOURNAL

Rue Henri Rassemusse - Z.I. de Montplain
15100 SAINT-FLOUR
Tél. 04 71 60 28 77
Fax : 04 71 60 49 49
imprimerie.la.depeche@wanadoo.fr